PRENDRE SA LICENCE

Saison 2025 - 2026

Nouvelle Licence

INFOS : Tarifs licence en page 4

1. **Connectez-vous à FFTRI et cliquez « Espace Tri 2.0 »**
2. **Cliquez « Se licencier »**

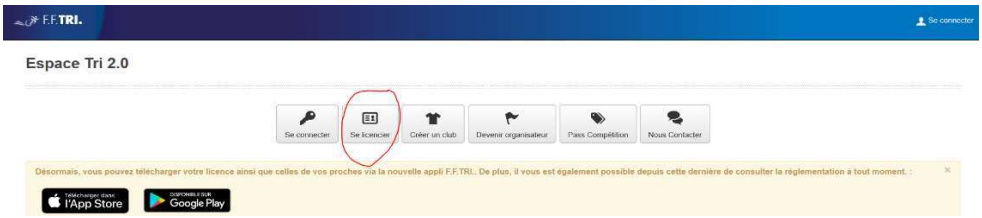

3. **Créez votre connexion et suivre les instructions**

   Conservez bien votre identifiant et le mot de passe

   Choisir la Ligue Occitanie et le Club RODEZ TRIATHLON

4. **Imprimez la demande de licence**
5. **Transmettez le dossier COMPLET (*) aux dates de permanence (**)**
6. **Le club valide votre licence auprès de la FFTRI**
7. **Vous recevez un mail de validation de votre licence en ligne. L'impression de votre licence sera alors disponible.**

Renouvellement licence

1. **Connexion à votre Espace Tri 2.0 de la FFTRI avec vos identifiants et mot de passe**
2. **Cliquez sur "renouvellement de licence" et suivez les instructions**
3. **Pour le certificat médical, répondre au questionnaire. Il devra être joint dans le dossier si vous devez le renouveler**

4. 5. 6. 7. Cf Nouvelle licence

* <u>Dossier complet comprend :</u>

- Demande licence signée
- La FICHE D'INSCRIPTION datée et signée par le licencié et le représentant légal pour les mineurs (doc. Annexe)
- Pour les mineurs : autorisation ou refus du contrôle antidopage signé(e) par le représentant légal.
- Le paiement par chèque à l'ordre de RODEZ TRIATHLON 12 ou en espèces (si vous le souhaitez un paiement étalé est possible – remise des chèques à la prise de licence et encaissement en 2 ou 3 fois jusqu'au mois de mars – le dépôt se fera en début de mois)
- Certificat médical (cf page 3 modèle FFTRI)

** <u>Dates des permanences</u>

Une permanence pour les prises de licence pour la nouvelle saison se tiendra:

en septembre à partir du mercredi 13 septembre 2023

- les mercredis de 12h15 à 13h45 à la piscine Géraldini d'Onet

- les vendredis de 17h30 à 19h30 à la piscine Géraldini d'Onet.

+ les mercredis de 17h30 à 19h30 à la piste si présence d'un membre du bureau.

Possibilité d'envoyer ou de déposer tous les documents dans la boite aux lettres sous le Dojo de Rodez:

Rodez Triathlon 12
Gymnase Dojo, Vallon des sports,
Chemin de l'Auterne
12000 RODEZ

BIENVENUE AU CLUB ET BONNE SAISON

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TRIATHLON

Certificat médical

Je soussigné(e) Docteur ……..., certifie que l'état de santé de M. / Mme …… ne présente pas ce jour de contre-indication apparente à :

La pratique du sport[1] en **compétition** RAYER LA MENTION INUTILE

La pratique du sport[1]

(1) A l'exclusion des disciplines sportives qui présentent des contraintes particulières au sens de l'article L. 231-2-3 du code du sport, précisées à l'article D. 231-1-5 du même code et listées ci-après :

1. l'alpinisme,
2. la plongée subaquatique,
3. la spéléologie
4. les disciplines sportives comportant l'utilisation d'armes à feu ou à air comprimé,
5. les disciplines sportives, pratiquées en compétition, pour lesquelles le combat peut prendre fin, notamment ou exclusivement lorsqu'à la suite d'un coup porté l'un des adversaires se trouve dans un état le rendant incapable de se défendre et pouvant aller jusqu'à l'inconscience ;
6. les disciplines sportives, pratiquées en compétition, comportant l'utilisation de véhicules terrestres à moteur à l'exception du modélisme automobile radioguidé ;
7. les disciplines sportives comportant l'utilisation d'un aéronef à l'exception de l'aéromodélisme ;
8. le rugby à XV, le rugby à XIII et le rugby à VII.

Important : **Les certificats médicaux correspondants aux disciplines ci-dessus numérotées de 1 à 4, valable une saison, peuvent être remis à votre club en même temps que votre formulaire de demande de licence** (les disciplines concernées seront alors mentionnées sur votre licence)**.**
A défaut, ils devront être fournis directement à l'organisateur en cas de participation à un raid intégrant une ou plusieurs de ces disciplines.

A ……, le ……

Signature et cachet du médecin

Certificat médical à joindre à votre formulaire de demande de licence

ÉVOLUTION RÉGLEMENTAIRE

POUR UNE LICENCE COMPÉTITION / LOISIR, la présentation d'un certificat médical d'absence de contre-indication est désormais exigée **tous les trois ans**, c'est-à-dire lors d'un renouvellement de licence sur trois, sous réserve d'avoir répondu par la négative au **questionnaire de santé** mis en place par le gouvernement.

A partir de septembre 2017, le "questionnaire de santé" fait donc son apparition sur Espace Tri 2.0. Il s'agit de 9 questions auxquelles les titulaires d'une licence 2018 vont devoir répondre lors de leur renouvellement de licence pour la saison 2019 :

- **si le licencié répond non à toutes les questions**, il n'a pas besoin de remettre de certificat médical (en dehors des certificats médicaux spécifiques nécessaires en cas de participation à des raids intégrant une ou plusieurs des disciplines numérotées de 1 à 4 sur la page précédente)
- **si le licencié répond oui à au moins une question**, il doit obligatoirement remettre à son club le certificat médical disponible sur la page précédente.

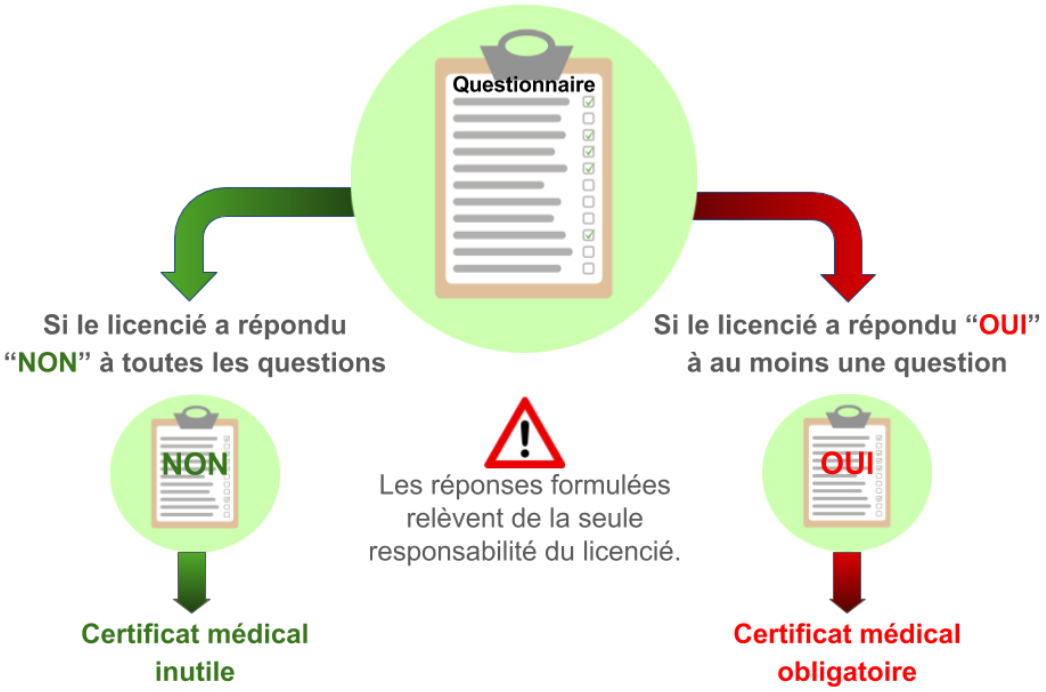

Tarifs Licences saison 2023-2024

		Décomposition du Tarif en Part				Total	
		Ligue Tri	F.F.Tri + Formule N°2	Club	Tenue *	Avec Tenue	Sans Tenue
Adulte	Compétition	26 €	74 €	90 €	100 €	290 €	190 €
	Loisir	18 €	18 €	90 €	100 €	226 €	126 €
	Para-triathlète Compétition	18 €	74 €	90 €	100 €	282 €	182 €
Etudiants hors Rodez	Compétition	26 €	74 €	45 €	100 €	245 €	145 €
	Loisir	18 €	18 €	45 €	100 €	181 €	81 €
Jeune (*)	Para-triathlète	14 €	25 €	90 €	100 €	229 €	129 €
	> Benj	14 €	25 €	90 €	100 €	229 €	129 €
	1/2 tarif > Benj	7 €	15 €	90 €	100 €	212 €	112 €
	< Benj	14 €	25 €	90 €		129 €	129 €
	1/2 Tarif < Benj	7 €	15 €	90 €		112 €	112 €
Dirigeant		18 €	18 €			36 €	36 €

1/2 TARIF:
Les catégories jeunes (juniors et moins), bénéficient d'un ½ tarif hors assurance, si les deux parents sont licenciés ou s'ils sont frères et soeurs licenciés de catégories d'âges junior ou moins, sans limite de nombre (même club ou non) Dans tous les cas, un justificatif (copie du livret de famille ou certificat sur l'honneur) est exigé. Le ½ tarif s'applique automatiquement sur la part FFTRI+Ligue

Pack Tenue :
* à prendre en compte pour tout nouveau licencié 2023 - 2024
* à soustraire pour licenciés ayant fait acquisition avec licence avant 2023

Pass Sport :
Si vous êtes éligible à ce dispositif, vous bénéficiez d'une aide de 50 euros par enfant.
Il vous suffit lors de l'inscription de votre (vos) enfant(s) de donner le code que vous a envoyé la CAF ou la MSA en août 2023, le club déduira 50€ sur le tarif de la licence.